

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2007

DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (n° 3405)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 168

présenté par
M. Quentin,
rapporteur au nom de la commission des lois

ARTICLE 11

Supprimer les alinéas 126 à 128 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination (avec le paragraphe IV de cet article, résultant d'un amendement ultérieur).